

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 JUIN 2023

Présents : Mmes : PEREIRA S., BELLON S., VANEL ; FELLON F. ;

Messieurs : EVEN P., MASSEL A., BLANC P., POUCEL A.,

Absent excusé : CECCHINI C., CASTANO C. ; MENSE M.,

Absents : CORNAND JB., HENEREJOS F. POIMBOEUF J.,

Procuration : MENSE a donné procuration à PEREIRA et CASTANO à EVEN

Ouverture de séance 20h00

Nomination du secrétaire de séance : BELLON Stéphanie

Madame la Maire donne lecture des décisions du Maire qui ont été prises dans le cadre de ses compétences : aucune

Madame la Maire prend la parole et demande à l'assemblée l'accord de rajouter à l'ordre du jour l'acquisition d'une parcelle section F N°27 pour laquelle le conseil avait déjà donné un accord de principe lors de la séance du 20 Février 2023.

A l'ordre du jour

Délibération n° D-2023-06-01 : Acquisition de la parcelle section F N°27

En séance du 20 février 2023 le conseil municipal avait donné son accord de principe pour faire jouer son droit de préférence pour l'acquisition de la parcelle section F N°27 au lieu-dit Courre Frac d'une superficie de 5.380 m² pour un montant de 1.250 €.

Le Conseil Municipal valide cette acquisition, décide de nommer Maître BASIN Valérie, notaire à Ménerbes 84 et autorise Madame la Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire

Délibération n° D-2023-06-02 : Vente camion municipal

En début d'année 2023 la commune a fait l'acquisition d'un nouveau camion car l'ancien ne passait plus au contrôle technique.

La commune a reçu 3 offres :

TP Alizée proposition à 4.100 €

Cassan Anthony proposition à 4.000 €

Mme IANNARELLA proposition à 4150 €

Le Conseil Municipal après avoir examiné les offres propose de le vendre au plus offrant soit à Mme IANNARELLA au prix de 4.150 €

Délibération n°2023-06-03 Révision du tarif cantine pour la rentrée scolaire 2023-2024

Madame la Maire explique au Conseil Municipal qu'il faudrait revoir les tarifs concernant le prix du repas pour la cantine scolaire pour l'année 2023-2024.

Elle précise que le prix des denrées alimentaires subit malheureusement l'inflation actuelle.

Elle rappelle les tarifs pour l'année 2022-2023

Prix élèves : 3,40 €

Prix enseignants, intervenants, stagiaires : 7,00 €

Elle précise aussi que les tarifs n'ont pas augmenté depuis l'année scolaire 2021-2022.

Elle expose qu'il serait aussi nécessaire d'instaurer un prix pour les familles qui ne respectent pas les délais de paiement, ce qui implique donc une plus grande gestion pour le régisseur.

Le Conseil à l'unanimité décide d'augmenter les tarifs pur l'année 2023-2024 comme suit :

Prix élèves : 3.70 € prix Elèves majoré pour retard : 4 €
Prix enseignants : 7,50€

Délibération n°2023-06-04 Modification de la délibération D-2023-05-01

Lors du conseil Municipal du 03 mai 2023, le Conseil Municipal a validé l'acquisition de parcelles pour la construction d'un parking. Une erreur de frappe a eu lieu lors de la rédaction de l'acte il faut lire la parcelle AI 329 et non 239. Il y a donc lieu de modifier la délibération.
Vote à l'unanimité

Délibération n°2023-06-05 Convention-cadre « assistance, conseil en organisation, ressources humaines et statutaires » Centre Départemental de Gestion de Vaucluse

Le centre de Gestion de Vaucluse, au-delà du champ d'intervention de ses missions obligatoires et en vertu des articles 22 à 26-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, a développé au service des collectivités du département des prestations facultatives d'assistance et conseil en organisation, ressources humaines et statutaires.
Le CDG propose de signer une convention cadre afin de pouvoir bénéficier de ces différents services.
Ces services sont facturés en fonction de l'utilisation.
Vote à l'unanimité

Questions diverses

L'Office du Tourisme Intercommunal propose de mettre en œuvre un projet de création de **parcours historiques avec mobilier urbain**.

Ce projet consiste à mettre dans le village des panneaux d'informations pour expliquer l'histoire des lieux.

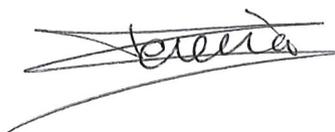
Madame la Maire propose de créer un groupe de travail afin de rédiger en concertation avec l'office du tourisme ces panneaux

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30 minutes.

Vu pour être affiché le

23 Juin 2023

Madame le Maire :
Sylvie PEREIRA



La secrétaire de séance :
BELLON Stéphanie

